



Oiseau-Mouche

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée
Vivre petit dans un monde de grands

vol 14, no 4, avril 2010

Quel beau rendez-vous de la Francophonie!

Le 20 mars 2010 avait lieu le rendez-vous de la Francophonie.
(Suite en page 6)



Erratum Oiseau-Mouche mars 2010

C'est l'équipe de René Jacques qui s'est rendue en finale contre l'équipe de Solmax, lors du tournoi de hockey de la Fête de neiges. Désolée de cette erreur.

Julie Plourde, directrice des loisirs de Calixa-Lavallée



Les équipes de Solmax et de P.Jacques se sont affrontées en finale du tournoi. La mise au jeu protocolaire a été faite par le maire M. Claude J. Après une partie enlevante, l'équipe de Solmax fut couronnée gagnante.

Sommaire

Page 1	Quel beau rendez-vous de la Francophonie!	Page 6	Suite de " Quel beau rendez-vous de la Francophonie!"
Page 2	Mot du conseil		Sudokomot 17
	Ordre du jour de la séance du conseil du mardi 6 avril	Page 7	Bibliothèque
Page 3	Informations municipales		Solution Sudokomot 17
	Culture et Patrimoine	Page 8-10	Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2010
Page 4	Le compostage domestique, ça vous intéresse?	Page 11	Comité des Loisirs: Offres d'emplois étudiants
Page 5	Qu'est-ce que le bonheur?	Page 12	Comité des Loisirs: prochaines activités

Mot de votre conseil municipal



Rencontre annuelle du secteur culturel de la MRC de Lajemmerais.

Le 25 février dernier a eu lieu la rencontre annuelle du secteur culturel de la MRC de Lajemmerais au centre multifonctionnel de Contrecœur.

Le comité culturel du CLD de Lajemmerais a convié à cette rencontre tous les intervenants du milieu culturel de notre MRC. Les artistes peintres, sculpteurs, musiciens, artisans, auteurs et écrivains, les membres des sociétés d'histoire étaient au rendez-vous ainsi que plusieurs élus municipaux. Le comité culturel du CLD nous a présenté les " BONS COUPS " de chaque municipalité de notre MRC.

Calixa-Lavallée ne fut pas en reste puisque notre comité culturel et patrimonial a présenté pour l'année 2009 les réussites suivantes :

- La poursuite des travaux d'aménagement au parc Calixa-Lavallée par le Comité culturel et patrimonial;
- L'exposition du peintre Serge Chagnon en septembre 2009 lors de la Journée de la culture;
- L'exposition de la photographe Diane Parent intitulée : Oiseaux. Papillons et paysages ;
- La tenue de la sixième édition de l'événement Chants de vieilles à l'automne dernier;

- L'attribution d'un premier prix à madame Eva Böröcz lors du concours littéraire du 27 septembre " Les écrivains du dimanche " pour son texte " Conte pour petits et grands ".

Vous savez sûrement que dans notre village, contrairement aux autres municipalités, les projets sont initiés et réalisés à tous les niveaux uniquement par des bénévoles.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les membres du Comité culturel et patrimonial et leurs aidants naturels pour le travail exceptionnel qu'ils ont accompli et qui a servi à toutes les Calixoises et à tous les Calixois.

Votre conseil

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



SÉANCE DU CONSEIL le mardi 6 avril 2010 à 20h00 Salle municipale ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Ordre du jour- Adoption ;
2. Procès verbal de la séance du 2 mars 2010 - Adoption;
3. Affaires découlant de ce procès verbal
4. Correspondance
5. Fête nationale du 24 juin 2010
 - Demande de contribution financière de la municipalité de Verchères;
6. Comptes payés et à payer
 - Autorisation de paiement ;
- 7.1 Bâtiments et propriétés municipales;
 - 7.1.1.Rapport du comité ;
 - 7.1.2 Normand Jacques
 - Dernier versement (880.42\$);
 - 7.1.3 Entretien paysager 2010- Fournisseur ;.
 - 7.1.4 Archives - Aide financière, ministère de la culture, des communications et de la condition féminine ;
- 8.1 Voirie et aqueduc
 - 8.1.1 Rapport du comité
 - 8.1.2 Courbe, Labonté/Second Ruisseau et ponceau Labonté près de Petite Côte-d'en-Haut ;
 - 8.1.3 Règlement de modification pour le partage des coûts d'entretien des fossés - Adoption ;
 - 8.1.4 Programme d'amélioration du réseau routier municipale
 - Demande de subvention ;
 - 8.1.5 Permission de voirie annuelle pour travaux d'urgence
 - Ministère des transports ;
- 8.2 Environnement;
 - 8.2.1 Rapport du comité ;
 - 8.2.3 Fosse septique - Projet pilote
 - BPR - Suivi
- 9.3 Urbanisme
 - 9.1.3.1 Compte rendu des réunions du CCU du: 11 janvier, 25 janvier, 9 février, 3 mars 2010;
 - 9.1.3.2 Demande de dérogation mineure, 631 rue Labonté ;
 - 9.1.3.4 Plan et règlements d'urbanisme
 - État d'avancement des travaux;
- 9.4 Culture et patrimoine ;
- 9.5 Loisirs
- 9.6 Transport et transport adapté ;
- 9.7 Sécurité civile et prévention des incendies
- 10 Période de question
- 11 Levée de l'assemblée.

Donné à Calixa-Lavallée, le 30 mars 2010.

par Alain Beauregard,

*Secrétaire-trésorier, Directeur général,
Municipalité de Calixa-Lavallée*

Tel: 450 583-6470;

Fax: 450 583-5508

Aqueduc- Purge

Chaque premier vendredi du mois, l'employé municipal effectuera la vidange des purges. Si vous remarquez que la coloration de l'eau est changée, veuillez laisser couler l'eau quelques minutes et l'eau redeviendra normale.

Abri d'auto.

Rappel de l'article no 10.2 du règlement de zonage : les abris d'auto sont autorisés jusqu'au 15 avril. Après cette date, ils doivent être enlevés. Merci pour votre collaboration.

Un nom pour la salle de réunion du CLD Lajemmerais

La municipalité de Verchères et la municipalité régionale de comté Lajemmerais se sont portés acquéreurs de l'ancien presbytère de Verchères. Une salle de réunion a été aménagée à l'étage; les propriétaires aimeraient bien lui donner un nom.

Ainsi, dans une lettre datée du 10 février 2010, le directeur général de la municipalité de Verchères monsieur Luc Forcier et le directeur général de la MRC monsieur Sylvain Berthiaume invitent la population à soumettre des propositions. Compte tenu que les fonctions exercées par le personnel logé dans ces locaux est le développement économique, il est souhaité que les propositions aient une connotation en ce sens. " ... les recommandations pourront favoriser le nom des personnes qui se sont particulièrement illustrées au sein de notre communauté ou mettre en évidence une personnalité publique ou une entreprise qui a apporté une contribution exceptionnelle au développement économique de la MRC de Lajemmerais " peut-on y lire.

Les propositions seront adressées au comité de toponymie de la municipalité de Verchères au plus tard à la mi-avril.

Bonne inspiration.

page 3



CULTURE ET PATRIMOINE

AVIS DE RECHERCHE

Nous invitons toute personne intéressée par la culture et les sujets touchant notre beau patrimoine, à venir se joindre à nous. Au sein de notre comité, ce ne sont pas les idées qui manquent ni la bonne humeur, ni la bonne volonté de mener à bien nos projets. Et c'est tout ce qu'il faut pour faire partie de notre équipe. Bienvenue à tous et toutes!

François Paquet, Elise Desrochers et Danielle Charette, du Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée

Pour nous rejoindre : 450-583-5512 ou danielle.charette@sympatico.ca

Urbanisme

À l'approche du printemps, avant d'entreprendre des travaux de rénovation intérieure ou extérieure, installation d'une piscine, enseigne, haie, abattage d'arbre, démolition...

Veuillez communiquer avec l'inspecteur municipal pour obtenir un permis ou une autorisation.

Alain Beauregard
450 583-6470 # 3

Congé Pascal

Les bureaux de la municipalité seront fermés le vendredi le 2 avril et le lundi 5 avril 2010. La bibliothèque est ouverte le samedi le 3 avril 2010.

*Nous vous souhaitons
de Joyeuses Pâques.*



MRC de Lajemmerais

Le compostage domestique, ça vous intéresse?

Vous aimeriez faire du compostage à la maison mais vous ne savez pas trop par où commencer, quels outils utiliser et quelles matières composter? Pour vous aider à y voir plus clair, l'Escouade verte de Lajemmerais vous invite à cinq **conférences gratuites sur le compostage domestique**, qui auront lieu tout au long du printemps. Ces formations d'environ une heure répondront très certainement à toutes vos interrogations : quelles sont les matières à composter, les étapes à suivre, les différents types de composteurs, les multiples utilisations que l'on peut faire du compost mûr, et plus encore!

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE!

La MRC offrira des composteurs domestiques à **moitié prix** (soit 30\$) aux personnes qui assisteront à l'une des conférences. Aussi, des aérateurs et des petits bacs de comptoir seront vendus sur place.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples détails au 450 583-3301, poste 223.

HORAIRE DES CONFÉRENCES

DATE	LIEU	ADRESSE	MUNICIPALITÉ	HEURE
Mercredi 28 avril 2010	Hôtel de ville, Salle du Conseil	1580, chemin du Fer-à-Cheval	Sainte-Julie	20 h 30 - 21 h 30*
Mercredi 28 avril 2010	Salle principale	1444, rue Principale	Saint-Amable	19 h - 20 h
Jedi 29 avril 2010	Centre multifonctionnel de Contrecoeur, salle 211	4865, rue Legendre	Contrecoeur	19 h - 20 h
Mardi 4 mai 2010	Salle polyvalente du Parc Pré-Vert	2003, rue Jacques- Lemoine	Varennes	19 h - 20 h
Mercredi 5 mai 2010	Mairie de Verchères	581, route Marie- Victorin	Verchères	19 h - 20 h

*La soirée conférence à Sainte-Julie comporte deux volets : à 19 h *L'Horticulture écologique* avec Serge Fortier, du groupe Équiterre, et à 20 h 30 *Le compostage domestique* présentée par la MRC de Lajemmerais.

Source : Nadine Lasalle
Agent de communication
MRC de Lajemmerais
450 583-3303, poste 236
communications@mrclajemmerais.qc.ca

Information : Chantelle Provost-Dubois
Conseillère en environnement
MRC de Lajemmerais
450 583-3303, poste 223
cprovost@mrclajemmerais.qc.ca

Qu'est-ce que le bonheur?

Mercredi, 24 février, une neige abondante arrivait chez nous, peut-être était-elle le présage d'une belle saison des sucres? Je marchais en pensant à Magella Bissonnette, dont c'était l'anniversaire, une femme généreuse, dévouée et grande dans son cœur.

Le 2 mars, je marche, un oiseau sillonne le ciel et m'amène jusque chez toi; avec lui, je m'arrête sur chaque maison pour te laisser un message printanier. Je te raconte une journée de rêve.

Les " marcheuses de Calixa-Lavallée " se sont rendues à la cabane à sucre, un beau mercredi du mois de mars, Vers 10 heures, nous avons pris la route, le soleil brillait, une belle gelée : promesse

d'une journée où la sève des érables allait faire chanter ses gouttes. Nous avons marché pour nous rendre à la cabane à sucre, chez Laurent; il nous a accueillies avec le sourire. Une coupe d'eau d'érable pour souligner notre arrivée, Georgette a joué quelques airs d'accordéon, pendant que d'autres s'affairaient à la préparation du dîner tout en fredonnant des chansons.

Quand le repas fut prêt, nous l'avons partagé : soupe aux pois, grillades de lard, jambon, omelette, rôties sur le poêle, fèves au lard, tous ces mets qu'il est si bon de partager. Pour dessert, " du sirop pain ", comme dirait ma petite-fille Mya; ajoutés à cela, des biscuits à la mélasse. C'est trop bon!

Nous sortons de table, certaines lavent la vaisselle et Georgette reprend son accordéon; des chansons à répondre, le bruit des chaudrons, c'est assez pour être heureux. Nous avons également sorti nos talents d'artistes en décorant des coquilles d'œufs évidées pour faire un panier de Pâques. Une marche dans la " forêt " nous dirait Mélodie et la mélodie des gouttes d'eau invitait à la joie.



C'est l'heure du départ, nous remercions Laurent, nous nous embrassons, heureux de ces belles heures vécues dans un endroit chaleureux avec des personnes joyeuses. Notre bonne Dame Nature avait fait pour nous, ce jour-là, un jour où le soleil éclatait et où nos cœurs ont fait provision de joie pour le printemps qui vient.

Le bonheur, c'est goûter à chaque moment de vie et l'embellir à la mesure de l'amour qui nous habite. Raymond Lévesque nous dit dans sa chanson : " Quand les hommes vivront d'amour, ce

sera la paix sur la terre ", je crois que la paix était dans chaque cœur. Quels souvenirs! Quelle splendeur! Quelle joie! Preuve que des humains sont capables de construire la beauté autour d'eux.

Je trouve le bonheur en marchant, j'agrémente ces pas en chantant et d'admire la création. Ce jour-là, le soleil et la lune m'accompagnaient, l'une devant et l'autre derrière moi et je remarquais que les nuages respectaient cette présence pour dire que la lumière guide nos pas quand nous désirons la trouver.

Bon printemps à toi.

Ton amie, Rollande.



(Suite de la première page)

Quel beau rendez-vous de la Francophonie!

Le 20 mars 2010 avait lieu le rendez-vous de la Francophonie. Après l'heure du conte, Madame Brisson s'est entretenue avec les jeunes pour parler de ses nombreuses visites à l'hôpital depuis sa naissance. Ensuite les jeunes ont dessiné et écrit un message sur des cartes postales.

Nous enverrons toutes les cartes postales à l'hôpital Ste-Justine qui distribuera ce courrier aux enfants hospitalisés.

Grands et petits se sont amusés à faire le rallye-mot. Ils ont découvert de nouveaux mots dans les livres.

Nous remercions madame Geneviève Brisson qui a gentiment accepté de passer toute l'activité avec nous. Ce rendez-vous de la Francophonie a été une belle initiative de la directrice des Loisirs, madame Julie Plourde et de la responsable de la bibliothèque, madame Nicole Jacques.



Carmen Ostiguy est native de Farnham.

Elle déploie un intérêt marqué pour les lettres depuis belle lurette.

Chez elle, l'écriture se transmute en un sport extrême, une expérimentation, voire une thérapie.

Car c'est dans les petits mots, nous dit-elle, que se retrouvent les meilleurs onguents !

SUDOKUMOT 17

La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé de gauche à droite

COQ URANIE

A	R	N						
			N					E
		O		C	Q	U		
							R	
			C			O		
	Q	R	A		I			
							U	
	A				U	I		Q
	I	Q	E	N	A			

A _ O _ _ I _ _ _

Cette grille est une gracieuseté de Madame Carmen Ostiguy www.jongleusedemots.com



Bibliothèque Calixa-Lavallée,
 Heures d'ouverture :
 mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30
 samedi, de 9 h 30 à 12 h 00
 Téléphone, pendant les heures d'ouverture:
 583-5417 ou 583-6470



Échange de volumes

Le 14 avril 2010 nous effectuerons un échange de volumes avec le Réseau biblio de la Montérégie. Tous les volumes de cet échange porteront un collant vert pour identifier les livres reçus pour les adultes et les jeunes.

Le 23 avril, journée du livre et de la rose...

Connaissez-vous la légende?

Depuis le Moyen-Âge, le 23 avril, on célèbre en Espagne la fête de la Saint-Georges, la Sant Jordi, le patron des Catalans.

Une légende veut que le chevalier Jordi ait délivré une princesse des griffes d'un dragon. Il trancha la tête de l'animal et une pluie de roses s'en écoula.

Quelques siècles plus tard en 1926, un éditeur de Barcelone décida de créer une fête en hommage à Cervantes, le célèbre auteur de Don Quichotte. Il choisit le 23 avril, jour de la mort de l'écrivain, pour commémorer l'évènement.

De l'association de ces deux fêtes naquit la Journée du livre et de la rose, tradition maintenant célébrée dans quelque 80 pays.

Idées de bricolage

Dans la revue " Rénovation Bricolage " du mois d'avril, on vous propose deux projets à réaliser :

- Un projet d'une magnifique entrée de jardin qui permet d'y ranger à l'abri des regards vos bacs roulants pour les déchets et la récupération

- Et une élégante boîte à compost facile à réaliser



Vous pouvez consulter ou emprunter cette revue à votre bibliothèque. L'abonnement à votre bibliothèque est gratuit pour tous les résidents de Calixa-Lavallée.

Solution Sudokumot 17

A	R	N	U	I	E	Q	C	O
Q	C	U	N	A	O	R	I	E
I	E	O	R	C	Q	U	A	N
O	U	I	Q	E	N	A	R	C
E	N	A	C	U	R	O	Q	I
C	Q	R	A	O	I	E	N	U
R	O	E	I	Q	C	N	U	A
N	A	C	O	R	U	I	E	Q
U	I	Q	E	N	A	C	O	R

A C O Q U I N E R

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le 2 mars 2010, à compter de 20 heures.

Sont présents : Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.



Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 2 février 2010 - Adoption ;
3. Affaires découlant des séances du conseil du 2 février 2010 ;
4. Correspondance ;
5. Comptes payés et à payer - Autorisation ;
6. Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques ;
7. Comités du conseil ;
 - 7.1 Bâtiments et propriétés municipales ;
 - 7.1.1 Rapport du comité ;
 - 7.1.2. Règlement n° 224-2 modifiant le règlement sur les locations de salle - Adoption ;
 - 7.2. Voirie et aqueduc ;
 - 7.2.1 Rapport du comité ;
 - 7.2.2 Déneigement, automne 2010 à hiver 2013 : autorisation d'aller en appel d'offres;
 - 7.2.3 Programme d'amélioration du réseau routier municipal - Réclamation ;
 - 7.2.4. Règlement de modification no 196-1 modifiant le règlement sur les ponceaux et fossé de ligne - Avis de motion ;
 - 7.3 Environnement ;
 - 7.3.1 Rapport du comité ;
 - 7.4 Urbanisme ;
 - 7.4.1 Rapport du comité ;
 - 7.4.2 Inspection des fosses septiques - Règlement n° 262- Adoption ;
 - 7.4.3 Plan et règlements d'urbanisme - État d'avancement des travaux ;
 - 7.5. Culture et patrimoine ;
 - 7.5.1 Rapport du comité ;
 - 7.6 Loisirs ;
 - 7.6.1 Rapport du comité ;
 - 7.7 Transport et transport adapté ;
 - 7.7.1 Rapport du comité ;
 - 7.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;
 - 7.8.1 Rapport du comité ;
8. Période de questions du public ;
9. Levée de l'assemblée.

En cours de session, l'expression " fossé de ligne ", rubrique no 7.2.4 est modifiée pour " fossé de chemin".

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2010

Sur proposition, il est unanimement résolu : D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2010 tel que déposé.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 2 FÉVRIER 2010

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance tenue le 2 février 2010.

4. CORRESPONDANCE

- Lettre datée du 10 février 2010 de **messieurs Sylvain Berthiaume, directeur général, CLD et Luc Forcier, directeur général, municipalité de Verchères** invitant à proposer un nom pour désigner la salle de réunion du CLD de Lajemmerais au plus tard à la mi-avril ;
- Décision de la **Commission de protection du territoire agricole du Québec** reçue le 20 février 2010 autorisant l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture une superficie d'environ 2 100 mètres carrés à la faveur de Gestion P.Jacques Inc. ;
- Courriel du **ministère de l'Immigration et des communautés culturelles** reçu le 23 février 2010 invitant à proposer des candidatures dans le cadre des Prix québécois de la citoyenneté 2010 ;

5. COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 33, 336,97\$ soit approuvée.

Madame la conseillère Éva Borocz et monsieur le conseiller Daniel Plouffe déclarent leurs intérêts relativement aux paiements qui les concernent.

6. VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

CONSIDÉRANT que l'Agence municipale de financement et de développement des

centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été crée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ DEMANDE à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont le siège social est situé au 1578, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, Québec J3E 0A2 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

7. COMITÉS DU CONSEIL :

7.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES :

7.1.1 RAPPORT DU COMITÉ.

Monsieur le conseiller André Allard sensibilise la population à l'exigence d'un dépôt de 200 \$ pour les futurs locataires de salle suite afin de couvrir la municipalité contre les réparations importantes qui pourraient s'ensuivre après une location.

7.1.2. RÈGLEMENT NO 224-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES LOCATIONS DE SALLE - ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 2 février 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement no 224-2 modifiant le règlement sur les locations de salle.

7.2 VOIRIE ET AQUEDUC :

7.2.1 RAPPORT DU COMITÉ.

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que les travaux de planification de voirie en prévision de la reconduction du programme de taxes d'accises sont débutés. Une planification pour l'année 2010 a été soumise aux membres du conseil. Le

resurfaçage sur le chemin de la Beauce, le chemin du Second Ruisseau, le rang Lamontagne, le remplacement de huit ponceaux sont projetés, jusqu'à concurrence du budget annuel de 80 000 \$ (sans tenir compte de la borne sèche) annoncé par le ministère.

7.2.2 DÉNEIGEMENT, AUTOMNE 2010 À HIVER 2013 - AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente en cours ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général de solliciter de offres de service par voie d'appel public.

7.2.3 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL- ANNÉE 2009 - RÉCLAMATION

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans le cadre de ce programme de subvention soit la réfection de trois ponceaux ;

CONSIDÉRANT lesdits travaux confiés à C. Perreault Construction Inc et Transport C. Jacques Inc au montant de 7 666.07 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés ci-devant pour un montant subventionné de 7 666.07 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports et ;

QUE LES TRAVAUX ont été exécutés conformément aux présentes sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

7.2.4. RÈGLEMENT DE MODIFICATION NO 196-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PONCEAUX ET FOSSÉ DE CHEMIN - AVIS DE MOTION.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil il déposera pour adoption un règlement déterminant le partage égal des coûts d'entretien d'un fossé de chemin avec les propriétaires concernés. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

7.3 ENVIRONNEMENT :

7.3.1 RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur le conseiller André Allard informe la population qu'il n'y a pas de développement dans les dossiers du projet pilote de caractérisation des fosses septiques et de l'inventaire des gaz à effet de serre. Il transmet les résultats de récupération pour l'an 2009 soit 72 % des déchets alors que l'objectif était de 60 %. Toutefois, les Calixois sont les plus

grands producteurs de déchets per capita, à 1 kilogramme par personne alors qu'à l'échelle de la MRC la moyenne est de 800 grammes, situation probablement attribuable à la plus superficie des terrains.

7.4 URBANISME :

7.4.1 RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur le conseiller Bruno Napert attire l'attention des personnes présentes sur les sujets suivants.

7.4.2 INSPECTION DES FOSSES SEPTIQUES - RÈGLEMENT N° 262 - ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 2 février 2010 ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement no 262 soit le " Règlement d'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées "

7.4.3 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le directeur général informe la population de la poursuite des travaux du CCU le 3 mars 2010.

7.5 CULTURE ET PATRIMOINE :

7.5.1 RAPPORT DE COMITÉ

Madame Éva Borocz résume la rencontre des membres du conseil avec le conseil d'administration du comité culturel et patrimoine qui a lieu mardi le 23 février 2010. Comme pour les loisirs, le comité et le conseil vont travailler de pair aux projets soumis par le comité. Enfin, elle résume le déroulement de la rencontre annuelle du secteur culturel de la MRC Lajemmerais qui a eu lieu le 25 février 2010 à Contrecoeur.

7.6 LOISIRS :

7.6.1 RAPPORT DE COMITÉ

Madame la conseillère Sylvette Savaria résume la rencontre tenue avec le conseil d'administration des Loisirs qui a eu lieu le 16 février 2010 et la programmation mise de l'avant pour 2010.

7.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ :

7.7.1 RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe les personnes présentes qu'il n'y a pas eu de développement dans ce dossier depuis la séance du conseil précédente.

7.8 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES :

7.8.1 RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe les personnes présentes que la municipalité entreprendra sous peu l'aménagement d'une borne sèche afin de se conformer au schéma de couverture de risque.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question de l'évaluation foncière et de la facture à venir d'entretien des branches nos 19 et 20 du Ruisseau Coderre.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 45.

COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT	
DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	4 527.52
Frais de déplacement D.G. du 1 jan au 2 mars 2010	78.85
Remises de l'employeur/ Fédéral / janvier	769.91
Formation+km/gestion des dépenses/E. Borocz	33.24
Avocat/ consultation municipales	846.56
SSQ/REER/ janvier	1 102.60
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	506.27
Croix-rouge/ aide Haiti	135.25
Ordre des urbanistes du Québec	568.56
Réfrigérateur	800.00
Société mutuelle de prévention janvier à juin	282.19
Fournitures de bureau/ Fournitures Denis	272.57
Bibliothèque/ frais annuels d'exploitation	776.28
Bibliothèque/ subvention municipale	2 725.00
Petite caisse/ fourniture de bureau	20.29
Petite caisse/ frais de poste	186.36
Photocopieur/ 30 jan. au 30 avril/location+photocopies	2 387.04
Reproductions express Inc./ copie matrice	13.27
Électricité/Éclairage public	133.22
Informatique/ sauvegarde sécurisée /Groupe SI	33.84
Huile/ Sonic/mairie/janvier	1 438.08
Huile/ Sonic/mairie/février	1 280.05
Bell/ mairie 19 jan au 18 fév	182.52
Bell/ bibliothèque	-11.05
Bell mobilité/cellulaire du dg janvier	100.69
Bell mobilité/cellulaire du dg février	44.13
Bell / internet 13 jan au 12 fév	98.15
Patinoire/gratte à neige/ Quincaillerie Desmarais	71.08
Location toilette /patinoire du 21 déc. Au 18 jan.	227.56
Loisirs/ avril	500.00
Aqueduc/achat paire adapteur /compteur Lecompte	33.86
Aqueduc/ adapteur bague/ Quincaillerie Desmarais	18.01
Aqueduc/boîte de service,coude/Réal Huot	366.87
Aqueduc/analyse d'eau / #1086408	109.21
Aqueduc/achatd'eau janvier/AIBR	2 089.89
Voirie/ 3ième versement déneigement	4 658.92
MRC/ gestion des matières résiduelles/février	4 417.00
Salaires des élus	1 513.18
TOTAL	33 336.97

Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.

Loisirs Calixa-Lavallée
Offres d'emplois étudiants
Été 2010

Les Loisirs de Calixa-Lavallée sont à la recherche de leur équipe d'animation pour le Camp de Jour de l'été 2010.

Animateurs- Animatrices (3 ou 4 postes disponibles selon le nombre d'inscriptions)

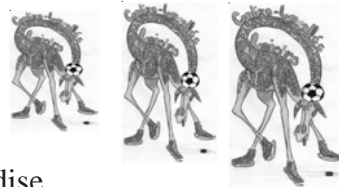
Les candidat(e)s devront :

- Avoir un minimum de 16 ans et être étudiant à temps plein.
- Être disponibles pour des formations, réunions et séances de planification.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité, de débrouillardise et d'initiative dans leur travail.
- Planifier, organiser et animer une programmation d'activités estivale
- Encadrer en tout temps un groupe de jeunes afin d'assurer leur sécurité.
- Avoir un esprit d'équipe.

Aide-Animateur, Aide-animatrice (2-3 postes disponibles selon le nombre d'inscriptions.)

Les candidat(e)s devront :

- Avoir un minimum de 14 ans et être étudiant à temps plein.
- Être disponibles pour des formations et des réunions.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité et de débrouillardise.
- Encadrer en tout temps un groupe de jeunes afin d'assurer leur sécurité.
- Avoir un esprit d'équipe.



Les postes sont d'une durée de 8 semaines, plus la formation.

Envoyez vos CV à :

Poste : Julie Plourde
Loisirs Calixa-Lavallée,
771 chemin de la Beauce,
Calixa-Lavallée, Québec, J0L 1A0

Courriel : loisirs@calixa-lavallee.ca Télécopieur : (450) 583-5508

La date limite pour déposer votre candidature est le vendredi, 23 avril 2010.

À compétence égale, une priorité d'emploi sera accordée aux résidents de Calixa-Lavallée.

Inscription au Terrain de Jeux Été 2010

Les inscriptions pour le terrain de jeu de l'été 2010 auront lieu:
le dimanche 2 mai 2010
de 10h00 à 12h00
et
le jeudi 6 mai 2010
de 18h30 à 20h30

Le dépliant contenant les informations importantes vous sera envoyé sous peu.



VOLLEY-BALL

Le terrain de Volley-ball sera en fonction dès que la température nous le permettra.
Commencez à préparer vos équipes.
La saison commence bientôt.

Présentation de chandel- les au profit des Loisirs de Calixa- Lavallée

Vous êtes une personne passionnée par la beauté des chandelles, vous adorez lorsque ça sent bon dans votre maison, vous êtes intéressé à passer un bon moment en bonne compagnie, nous vous attendons au local des Loisirs, 771 Beauce, le 25 avril 2010 à 13h30 pour vous présenter chandelles et chandeliers de la collection "PARTY LITE". Venez vous rincer l'œil, les nouveautés de cette année, sont un vrai régal! Une confirmation de votre part avant le 19 avril 2010 serait appréciée. Vous pouvez laisser un message aux 450-583-6470 postes 5. Un gros merci à vous tous.

La fête au village 2010

Cette année, la formule change. Notre fête sera LA FÊTE qui débutera l'été en beauté! Réservez votre samedi 19 juin 2010 pour venir vous amuser avec nous. En vedette, artisan gastronomique, jeu pour les enfants, méchoui, tirage de prix et plus encore... Vérifiez votre courrier ou venez nous voir sur facebook pour de plus amples informations.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS.

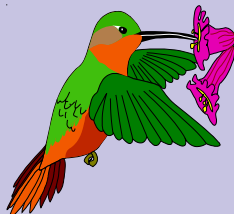
Si vous êtes intéressé à participer à l'organisation, la planification et-ou l'animation de la Fête du village, vous pouvez contacter le comité des loisirs au 450-583-6470 poste 5.
Peu importe le temps que vous avez, il sera apprécié.
Merci!

Un oubli...

Nous sommes désolés, une bénévole a été oubliée dans le dernier Oiseau-Mouche. Il s'agit de madame Lise Chevrette. Nous voudrions lui dire merci pour sa contribution lors de la Fête des Neiges.

Comité des Loisirs

L'équipe du journal:
Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée
Directeur: Gérard Guérin
Collaborateurs: Alain Beaugard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'Oiseau-Mouche se dégage de toutes responsabilités en rapport aux opinions publiées.
Courriel de la municipalité: info@calixa-lavallee.ca
Courriel du directeur du journal: gerard.guerin@polymtl.ca
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)